



Le diplôme de compétence en langue (DCL)

publié le 28/01/2013 - mis à jour le 28/04/2013

Présentation du DCL : objectifs, conditions d'inscription et modalités de passation, utilité, témoignage de candidat...

Descriptif :

Le DCL permet de mesurer le degré de maîtrise d'une langue vivante à partir d'une épreuve fondée sur un scénario de type actionnel. Répondant à la demande des milieux professionnels, il permet aussi aux enseignants de DNL de vérifier leur niveau avant de se présenter à l'examen de certification complémentaire pour enseigner en SELO.

Délivré par l'Education Nationale et accessible à tous, le **Diplôme de Compétence en Langue** a été conçu pour répondre à la demande du monde professionnel d'un **outil de mesure de la maîtrise de l'usage des langues en situation professionnelle**.

L'académie de Poitiers propose l'examen pour **l'allemand, l'anglais et le français professionnel de premier niveau**.

A partir d'une épreuve fondée sur un scénario simulant une situation de travail authentique (cf. « approche actionnelle » préconisée aujourd'hui dans l'enseignement des LVE), cet examen permet d'évaluer la maîtrise des 5 domaines de compétence langagière dans les registres de la communication usuelle et professionnelle :

- ▶ compréhension de l'oral
- ▶ compréhension de l'écrit
- ▶ expression écrite
- ▶ expression orale
- ▶ interaction orale

Le niveau de réussite des candidats leur permet d'obtenir le diplôme avec l'indication du degré correspondant ; **les 5 degrés du DCL couvrent les niveaux A2 (A1 en français professionnel de premier niveau) à B2 du Cadre européen de référence pour les langues (CECRL)**.

Ce diplôme reconnu au niveau international fiabilise les informations communiquées sur un CV.

Pour un enseignant de discipline non linguistique, il permet de situer le niveau de maîtrise de la langue et, le cas échéant, de vérifier la pertinence d'une candidature à l'examen de certification complémentaire en DNL permettant d'obtenir une habilitation à enseigner en SELO (section européenne et de langues orientales). Attention : le DCL ne se substitue pas à cette habilitation.

L'article joint présente l'ensemble des informations à connaître sur le DCL :

- ▶ présentation des objectifs et des modalités (conditions d'inscription et contact pour Poitiers, durée de l'épreuve, etc.)
- ▶ mise en lien avec les niveaux du CECRL
- ▶ exemples de dossiers proposés aux sessions récentes en allemand et en anglais
- ▶ statistiques concernant les dernières sessions
- ▶ considérations techniques et pédagogiques (intéressantes pour les enseignants de LVE)
- ▶ témoignage d'une candidate de 2012

On pourra compléter la lecture de cet article par la consultation du site suivant :

- ▶ Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46881/diplome-de-competence-en-langue.html>

Document joint

Information sur le DCL (PDF de 316.2 ko)

